

Appel à candidature

À PROPOS DE PAYS'ART ET DE LA MÉSOLOGIE

L'association **Jardin botanique de Marnay-sur-Seine**, créée en 1995, ouvre depuis l'automne 2013 ses portes pour accueillir des artistes dans le cadre du programme artistique « Pays'art » de la Maison Verte au cœur du village de Marnay-sur-Seine. Cette Maison Verte est dépendante du Jardin Botanique et propose aux artistes de toutes nationalités d'y séjourner pour y vivre un temps de réflexion, de création et de production dans un environnement rural.

« **Pays'art** » est un concept qui relève de la **mésologie**, c'est-à-dire d'une science des milieux, qui étudie la relation des êtres vivants en général, ou des êtres humains en particulier, avec leur environnement.

Le philosophe et géographe Augustin Berque en est aujourd'hui le principal représentant. La mésologie acquiert maintenant une portée nouvelle avec le bouleversement que l'épigénétique a introduit dans la question de l'évolution. De la biologie moléculaire à la crise écologique du monde actuel, de la théorie quantique à l'histoire et à la géographie, de la médecine à l'œuvre d'art et à l'architecture, le déploiement de la perspective mésologique remet en cause les fondements ontologiques et logiques de la civilisation moderne. La pensée scientifique et philosophique qui inspire « **Pays'art** » est la mésologie.

Pour en savoir plus à propos de la mésologie :
<http://ecoumene.blogspot.fr>

L'objectif de « Pays'art » est bien **d'ouvrir un champ de réflexion et d'expression vers un changement de paradigme à l'ère de l'anthropocène.**



RÉSIDENCE D'ARTISTES « PAYS'ART »



CONDITIONS D'ACCUEIL

La Maison Verte peut accueillir jusqu'à trois artistes en même temps. La maison compte trois chambres individuelles, une cuisine, une salle commune et une salle de bains à partager. La maison est meublée et met à disposition les ustensiles de cuisine, la vaisselle, les draps, les serviettes de bain, une machine à laver ainsi qu'une connexion internet. Il sera convenu que les espaces collectifs (cuisine, salon, jardin, salle de bains) seront respectés et remis en ordre après chaque utilisation personnelle (remise en place du matériel utilisé, vaisselle, ménage, etc...).

La Maison Verte accueille des artistes en **résidence de création** : de mai à fin septembre. Elle reste ouverte aussi pour des **résidences de recherche** durant l'hiver, d'octobre à fin avril.

Pour les résidences de création, la Maison verte organisera une présentation publique des travaux réalisés au cours du séjour. Elle s'engage à la diffusion, à la communication, tant sur les réseaux sociaux qu'au travers de la presse locale.

La période de résidence peut durer de deux à douze semaines. L'artiste devra attester de la couverture d'une assurance santé et maladie pour la durée de son séjour. À cause des risques d'allergies de certaines personnes, les animaux ne sont pas acceptés.

La Maison Verte assure un soutien logistique pour le développement des projets des artistes et les ressources disponibles dans le jardin (outils, conseils de nos jardiniers). Nous encourageons les rencontres avec la population locale et la découverte des zones naturelles autour de Marnay-sur-Seine. Les œuvres réalisées par les artistes pourront être présentées au public, non seulement au jardin, mais aussi dans le village et à l'extérieur dans le cadre de partenariats. L'artiste peut laisser une œuvre à la fin de son séjour afin de laisser une trace de son passage et contribuer à la constitution d'un fonds artistique.



CONTRIBUTION

Une contribution financière de 500 euros par mois est demandée à chaque artiste ainsi qu'à toute personne accompagnante pour participer aux charges de la maison. Pour des raisons d'organisation et de logistique, le séjour devra être payé à l'avance et sera non remboursable.

Les frais liés à la vie courante nourriture, déplacements et transports seront à la charge de l'artiste, ainsi que le matériel dont il aurait besoin pour son projet.

RÉSIDENCE D'ARTISTES « PAYS'ART »

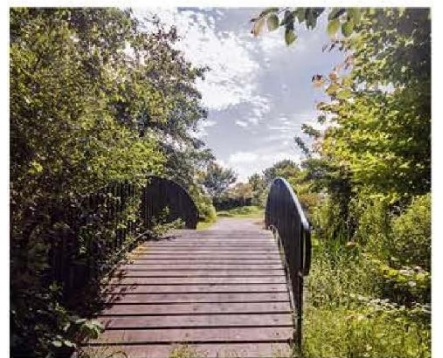


LE JARDIN BOTANIQUE de MARNAY-SUR-SEINE

Fondée en 1995 à l'initiative du sculpteur et botaniste Didier Rousseau-Navarre, soutenue financièrement par la fondation Ténot puis par la famille Ténot, l'Association du Jardin Botanique de Marnay-sur-Seine s'est donnée pour principal objectif la création du premier jardin botanique de Champagne-Ardenne. Ce jardin a reçu les labels « Jardin Botanique de France et des Pays Francophones » et « Jardin remarquable ». Ce lieu est principalement destiné à l'éducation, à l'environnement, à l'initiation aux sciences naturelles ainsi qu'à la sensibilisation aux enjeux environnementaux. En tant que Jardin Botanique de France agréé, il contribue aussi aux recherches scientifiques et conservatoires.

Le jardin botanique de Marnay-sur-Seine s'étend sur 2 ha. Le parcours éducatif proposé permet de comprendre l'évolution des plantes et les règles de la classification. Le jardin ornamental est constitué d'essences rares dans une mise en scène d'artistes jardiniers. Il présente aussi d'autres thèmes comme: le jardin des sous-bois, le potager rustique, la romantique roseraie, les plantes médicinales, le carré de plantes condimentaires et aromatiques. Le jardin conservatoire présente les différents milieux naturels et la flore de la vallée de la Seine. Les espèces présentes sont étiquetées et forment un dictionnaire vivant des plantes venant des différentes régions du monde.

Dans le cadre de sa vocation culturelle et artistique, l'Association du Jardin Botanique ouvre un espace sous le vocable de « Pays'art ». C'est un espace qui revendique la création artistique comme un geste sans frontières ; dans ce sens, elle est universelle, elle agit avec l'envie et le besoin de partager, d'échanger, de changer. L'artiste est invité à développer un processus de création impliquant l'environnement, le patrimoine culturel local et la nature.



LE VILLAGE de MARNAY-SUR-SEINE

UN PEU D'HISTOIRE

Le village de Marnay-sur-Seine est situé dans la région Champagne-Ardenne, à environ une heure de Paris. Situé dans la vallée alluviale de la Seine sur la rive gauche du fleuve, il compte 250 habitants. Le nom "Marnay" viendrait de « Madriniacus » gentilice romain ou romanisé. L'existence du village est attestée par une charte de Charles le Chauve datée de 859.

A VOIR

Une belle église du XII^e siècle classée monument historique, ses fresques romanes du XII^e siècle, un retable de St Nicolas du XVI^e siècle, un groupe de l'Annonciation en bois sculpté. L'ancien prieuré du XVII^e siècle. De plus, à Marnay-sur-Seine, vous pouvez profiter de belles promenades le long de la Seine ainsi que des baignades dans ses eaux rafraîchissantes.



INFOS PRATIQUES

- Sites touristiques à proximité :
 - Paris : 110 km (≈1 heure en train et 1h30 en voiture)
 - Epernay : 76 km (≈ 50 min)
 - Troyes : 50 km (≈ 40 min)
 - Provins : 20 km (≈ 20 min)
 - Nogent sur Seine : 5 km (≈ 6 min)
- Supermarchés, boulangeries, magasin de bricolage, tabac-presse à Nogent-sur-Seine. Magasins de matériaux & Beaux-arts à Paris et Troyes.
- Pour venir à Marnay-sur-Seine:
 - En train : la gare la plus proche se trouve à Nogent-sur-Seine. Depuis la Gare de l'Est (Paris) direction Troyes ou Culmont-Chalindrey et descendre en gare de Nogent-sur-Seine. Vous pouvez consulter les horaires des trains et TER sur le site de la SNCF <https://www.sncf-connect.com/>. Inscrivez votre ville de départ et Nogent-sur-Seine comme destination, précisez la date et l'heure de votre voyage.



RÉSIDENCE D'ARTISTES « PAYS'ART »



- Quatre fois par jour de lundi à vendredi, un bus fait la liaison entre la gare de Nogent-sur-Seine et la place de la mairie de Marnay-sur-Seine. Vous pouvez également consulter le site du TER Champagne Ardenne (<https://www.ter.sncf.com/grand-est>)
- De la gare de Nogent-sur-Seine, vous pouvez également prendre un taxi, et demander Marnay-sur-Seine. La course coûte environ 15 euros.
- Pour venir en voiture, nous vous invitons à consulter les itinéraires routiers.

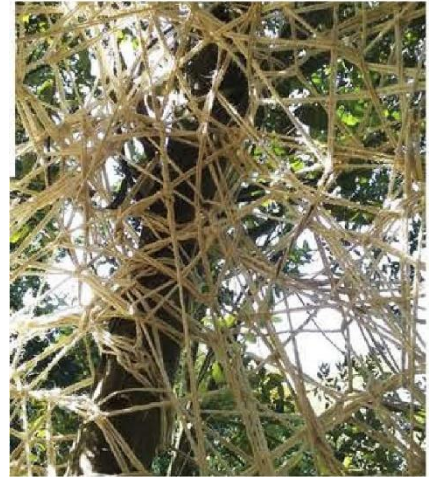
RÉSIDENCE D'ARTISTES « PAYS'ART »



PRÉSENTER SA CANDIDATURE - DOSSIER DE PRÉSENTATION

Le dossier se compose de :

- Fiche d'inscription remplie (en page suivante) ;
- Une lettre de motivation faisant ressortir les raisons qui incitent l'artiste à se présenter sa candidature, ainsi que le projet de recherche ou de travaux (en adéquation avec « Pays'art ») qu'il envisage d'exécuter durant son séjour ;
- Un curriculum vitae ;
- Une documentation photographique (10 images maximum) et/ou vidéo avec description des œuvres ;
- Une copie d'une pièce d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Une attestation d'assurance santé et maladie pour la durée du séjour (à fournir si votre candidature est acceptée).



Belén Roncoroni > Argentine



Alejandro Sanchez Suarez > Colombie

Le dossier de candidature doit être fourni (envoyé par courrier électronique) au moins 2 mois avant la période souhaitée : lamaisonverte@jardin-botanique.org.

Pour des projets pluriannuels, un artiste ne peut effectuer plus de trois résidences successives.

Pour tout renseignement concernant les résidences des artistes, contactez-nous sur l'adresse électronique lamaisonverte@jardin-botanique.org.

RÉSIDENCE D'ARTISTES « PAYS'ART »



PRÉSENTER SA CANDIDATURE – FICHE D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir compléter ce formulaire et l'envoyer par courrier électronique avec toute la documentation demandée.

Nom :

Prénom :

Genre :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Site internet :

Situation de famille :

Nationalité :

Discipline artistique :

Souhaitez-vous faire une **résidence de création** ou une **résidence de recherche** ?

Intitulé du projet :

Périodes souhaitées (minimum : 2 semaines - maximum : 12 semaines)

Du..... au.....

ou

Du au.....

Si vous souffrez d'une maladie chronique nécessitant un traitement suivi, assurez-vous d'apporter vos prescriptions et de nous en informer.

Serez-vous seul.e ou accompagné.e ?

Si vous êtes accompagné.e, veuillez fournir les mêmes documents (copie de carte d'identité et certificat d'assurance santé).

Nom

Prénom

Genre

Age